



N°21 – 6 juillet 2017

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

A RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE

- **Ravageurs** : présence latente
- **Maladies** : développement ponctuel de cercosporiose. Réaliser une surveillance à la parcelle

REMARQUE : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur 33 parcelles agriculteur du 3 au 5 juillet 2017.

S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

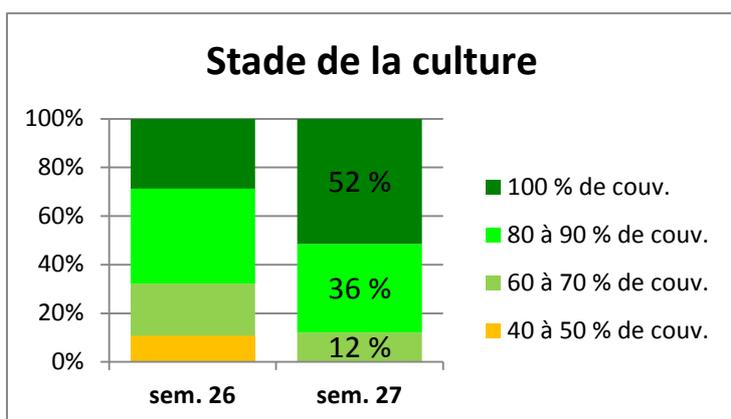


BETTERAVE

CROISSANCE DE LA CULTURE

L'alternance d'humidité et de chaleur permet une croissance active des betteraves. Des flétrissements peuvent tout de même apparaître pendant les heures les plus chaudes de la journée.

- 52% des parcelles ont atteint la couverture complète du sol,
- 36% des sites déclarent des taux de couverture supérieurs à 80%,
- 12% atteignent les deux tiers de couverture



RAVAGEURS

PUCERONS

- La présence de pucerons reste latente en ce début juillet. 18% des sites signalent des pucerons noirs ailés ou aptères formant des colonies.
- Les infestations varient de 4 à 46% de plantes concernées.
- Des pucerons verts, vecteurs de la jaunisse sont toujours signalés sur le site de Thibie (51).
- Les auxiliaires observés (larves de coccinelles et de chrysopes) participent à la régulation naturelle des populations.



Analyse de risque : Après la couverture du sol, le risque d'apparition de jaunisse virale est moindre.

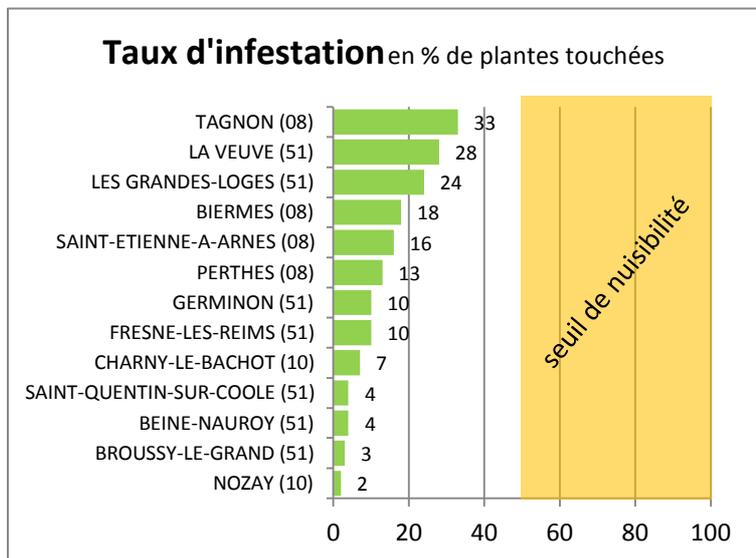
PEGOMYIES

- Trois parcelles déclarent de 1 à 2% de dégâts : Thorigny sur Oreuse (89), Bouy Luxembourg (10) et Fère Champenoise (51).
- Dans certaines situations, des œufs de pégomyies sont présents : bâtonnets blancs de quelques millimètres situés sous la face inférieure des feuilles.

Analyse de risque : Notre région est peu exposée au développement de ce parasite. Le seuil de nuisibilité est de 50% de plantes touchées.

NOCTUELLES DÉFOLIATRICES

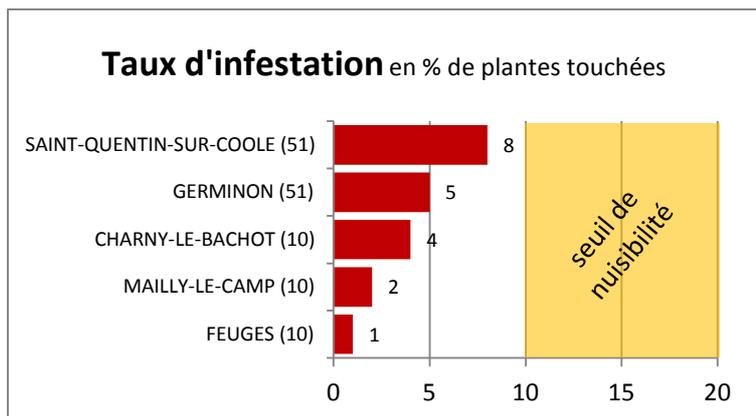
- Le nombre de parcelles concernées est en légère baisse dans le réseau. Actuellement, près de 40% des sites signalent des perforations en présence de chenilles ou de déjections noirâtres.
- Les taux d'infestations restent sous le seuil de nuisibilité de 50% de plantes porteuses de symptômes.



Analyse de risque : Maintenir la surveillance en conditions chaudes et sèches. Le retour de la pluie et la baisse des températures annoncée devrait limiter leur progression.

TEIGNES

- 15% des parcelles déclarent toujours quelques symptômes mais les infestations restent sous le seuil de nuisibilité de 10% de plantes en présence de dégâts récents.



Analyse de risque : Surveiller l'apparition des chenilles en période de stress hydrique. Leurs morsures sont des portes d'entrée potentielles pour le champignon rhizopus, responsable de pourritures sur racine.

MALADIES DU FEUILLAGE

Pour assurer le contrôle des différentes maladies, déterminer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone homogène et représentative de la parcelle.

Seuil en % de feuilles atteintes				
	oïdium	cercosporiose	rouille	ramulariose
1 ^{ère} intervention	15 %	5 %	15 %	5 %

Cette cartographie présente les fréquences de feuilles concernées par la cercosporiose pour les 33 parcelles suivies du 3 au 5 juillet 2017

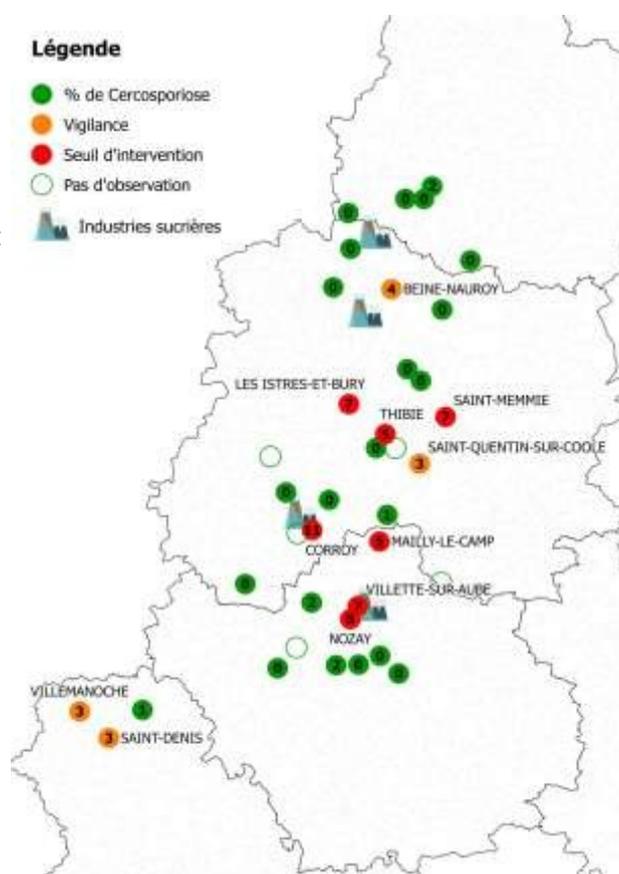
Analyse du réseau :

- Pour le moment, 80% des parcelles n'ont toujours pas atteint les seuils d'intervention. Dans 2/3 d'entre elles, aucun symptôme n'est visible.
- Dans les autres situations, on observe un gradient d'apparition sud/nord assez habituel. Ces parcelles ont le plus souvent des facteurs de risque aggravants : rotation courte, épandage d'effluent agro industriel, humidité persistante ou encore sensibilité variétale.
- la cercosporiose est responsable de l'intégralité des dépassements de seuil.

Les taches deviennent virulentes lorsqu'elles possèdent des fructifications en leur centre correspondant à de petits points.



- Les autres maladies : oïdium, rouille et ramulariose ne sont pas signalées.



Analyse de risque : Le réseau donne une indication de la pression environnante et de sa précocité. L'hétérogénéité d'apparition et d'évolution des maladies en fonction des conditions agro climatiques doit encourager à une surveillance personnalisée.



Bulletin de Santé du Végétal Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>
<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE
D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis Institut du Végétal - Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de Champagne - CETA Cr Marne Sud - Terres Inovia - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - NOVAGRAIN (SCA EfiGrain Sézanne - SCA La Champagne - Coligny) - EURL Verzeaux - TEREOS - FREDONCA - COMPAS - COMPAGRI - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture - VIVESCIA - LUZEAL - CAPDEA - SUNDESHY.

Rédaction : ITB, Arvalis Institut du Végétal, Terres Inovia, et la FREDON Champagne-Ardenne
Relecture assurée par les Partenaires du Réseau, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la DRAAF (SRAL).

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM, Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.